



Motion de soutien aux douaniers en grève le 10 mars

Les agents des Finances publiques d'Ille-et-Vilaine et de la DIRCOFI Centre-ouest, sympathisants et syndiqués CGT, réunis à l'occasion de l'Assemblée Générale de leur syndicat CGT des Finances publiques 35, à Rennes, le 10 mars 2022, tiennent à apporter aux douaniers en lutte aujourd'hui, à l'appel de l'ensemble de leurs syndicats, un soutien total.

Ils soutiennent et partagent leurs revendications contre l'entreprise de démolition des politiques publiques, des services publics et de l'emploi public qui se poursuit dans l'ensemble des Directions du Ministère des Finances.

Le projet de transfert des missions fiscales de la Direction Générale des Douanes vers la Direction Générale des Finances Publiques, préalable à la création de l'Agence du recouvrement fiscal et social, est emblématique de l'ambition gouvernementale de démanteler nos deux directions !

Ainsi, la première exigence du préavis de grève de l'intersyndicale des Douanes se prononce:

-CONTRE le Transfert/abandon des missions fiscales (TMF) de la Douane, chantier qui fera perdre 700 emplois à minima d'ici 2024, et des dizaines de milliards d'euros dans les caisses de l'État et des collectivités locales.

Il est clair que dans la situation actuelle de nos propres services, les principaux transferts des impositions prévus de la Douane à la DGFIP depuis 2020 jusqu'en 2024 ne peuvent aboutir qu'à la destruction de centaines d'emplois statutaires, a minima, et à des pertes colossales, à la fois pour le budget de l'Etat et celui des collectivités locales.

Ils adressent cette motion:

-au Ministère des Finances ;

-à la Direction Générale des Douanes et à la DGFIP ;

-à la DRFiP 35 et à la direction locale des Douanes ;

ainsi qu'à la Fédération des Finances CGT et au syndicat national CGT des Douanes.

A Rennes, le 10 mars 2022. Adopté à l'unanimité.